Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent cinquante-deuxième séance plénière
Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 24 mars 2015, à 10 h 10.

Président : M. Mohamed Auajjar ..... (Maroc)

GE.16-08404 (F) 141117 151117

Merci de recycler

Le Président . Je déclare ouverte la 1353e séance plénière de la Conférence du désarmement. La séance de ce matin sera consacrée à l'examen, en séance informelle, de documents contenant les trois propositions que le secrétariat a fait distribuer hier. Tout d'abord, permettez-moi de partager avec vous les grandes lignes des conclusions de mes consultations en la matière.

Avant cela, j'aimerais, au nom de la Conférence et en mon nom propre, souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur de l'Éthiopie, Negash Kebret Botora, et, en même temps, dire adieu à l'Ambassadeur de la Colombie, Juan José Quintana Aranguren, qui nous quitte pour un nouveau poste aux Pays-Bas. Je saisis cette occasion pour adresser, au nom de la Conférence et en mon nom propre, mes vives félicitations et nos vœux de succès à nos deux collègues dans leurs nouvelles fonctions respectives.

Permettez-moi, de prime abord, de saisir cette occasion pour féliciter M. Michael Møller, Secrétaire général par intérim, pour la bonne organisation et la réussite du Forum informel de la société civile, tenu la semaine dernière. Les débats menés dans ce cadre ont été fructueux et ont permis d'initier une interaction entre les États membres de la Conférence du désarmement et la société civile sur les questions qui nous préoccupent tous. À ce stade, nous ne pouvons que saluer cette initiative, tout en y apportant notre soutien.

Comme je l'ai souligné dans mon discours d'ouverture du 17 mars 2015 devant la Conférence du désarmement, le Royaume du Maroc continue à croire dans les vertus du dialogue et de la concertation pour dépasser nos divergences et trouver un terrain d'entente qui permette à cette instance de travailler. C'est dans cette perspective que j'ai engagé, depuis plus d'une dizaine de jours, des consultations avec un bon nombre d'États membres de la Conférence, sur les trois projets qui vous ont été distribués à travers les Coordonnateurs régionaux. Ces consultations se sont déroulées dans un climat serein. Elles étaient transparentes, largement positives et constructives.

Dans mes conclusions, j'ai discerné un engagement ferme de la majorité des États consultés en faveur de la relance des travaux de la Conférence du désarmement. Bien que ces trois textes ne répondent pas largement aux attentes de l'ensemble de cette instance, il a été jugé utile d'explorer toutes les pistes pouvant contribuer au déblocage de la Conférence. La présentation de ces trois projets s'inscrit dans cette logique dans la mesure où ils permettront aux délégations d'approfondir la discussion et d'en tirer les meilleures conclusions, tant sur les défis réels auxquels la Conférence doit faire face, que sur les éléments positifs pouvant être retenus d'un commun accord pour l'établissement d'un programme de travail.

À la lumière de mes consultations, j'ai pris en considération les propositions constructives qui ont été faites dans le but d'améliorer les textes en question. Cette démarche procède d'une ouverture d'esprit, car ces projets ne sont pas un bien de la présidence, mais plutôt un produit de la Conférence dans son ensemble. Ma mission se limite, entre autres, à la facilitation des discussions afin de dégager un possible consensus sur ces projets. C'est dans ce cadre que j'ai entrepris une série de consultations et que je convoque ce matin une séance informelle en vue d'offrir aux délégations une autre occasion d'échanger leurs points de vue sur lesdits textes. Cet exercice me permettra de mieux comprendre les avis des uns et des autres et de tirer les conclusions nécessaires qui m'aideront à planifier la prochaine étape. La présidence écoutera attentivement et avec bienveillance vos commentaires, vos conseils et vos suggestions.

Avant de conclure, je tiens à préciser que je n'ai pas eu suffisamment de temps pour mener des consultations en vue de la désignation des Coordonnateurs, du Coprésident et du Vice-Coprésident. J'y procéderai prochainement. Je signale également que je poursuis cette semaine mes consultations avec les autres États membres de la Conférence du désarmement que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer avant. Enfin, j'espère pouvoir compter sur votre précieuse coopération et votre soutien.

Je vais maintenant donner la parole aux délégations qui souhaitent s'exprimer devant la Conférence. Je donne maintenant la parole à Son Excellence l'Ambassadeur du Pakistan, Zamir Akram.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous félicite pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et vous assure du plein appui de ma délégation dans les efforts que vous faites pour permettre à la Conférence d'engager un travail constructif.

J'ai souhaité prendre la parole aujourd'hui pour partager notre position concernant le Forum informel de la Conférence du désarmement et de la société civile qui s'est tenu le 19 mars dernier. Nous félicitons M. Michael Møller, Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement, ses collaborateurs et l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) pour la bonne organisation et le bon déroulement du forum. Nous appuyons pleinement le plaidoyer de M. Møller en faveur d'un rôle accru de la société civile dans les travaux de la Conférence, estimant que la société civile pourrait apporter des idées et des réflexions nouvelles. Le forum a par conséquent été une initiative louable qui a été prise à point nommé pour tirer des enseignements importants et précieux au bénéfice de la Conférence.

Le premier enseignement a été la réaffirmation par la société civile de la priorité absolue du désarmement nucléaire, raison d'être de la Conférence du désarmement. La frustration de la société civile devant l'incapacité de la Conférence à progresser sur le désarmement nucléaire était manifeste. Ses représentants n'étaient pas convaincus par le subterfuge de l'approche échelonnée et ne souhaitaient pas qu'une action globale en faveur du désarmement nucléaire soit encore retardée par des manœuvres de diversion consistant à passer d'abord par des étapes prétendument logiques. À l'image de l'immense majorité des États membres de la Conférence et, plus généralement, des États membres des Nations Unies, ils souhaitaient qu'une action décisive en faveur du désarmement nucléaire soit entreprise dès maintenant.

En deuxième lieu, les représentants de la société civile se sont, à juste titre, interrogés sur la valeur des mesures unilatérales et bilatérales de désarmement prises par certains États dotés d'armes nucléaires, estimant qu'elles ne s'apparentaient pas à du désarmement compte tenu, en particulier, de la prolifération verticale et des programmes d'armement nucléaire mis en œuvre par ces États.

En troisième lieu, la richesse du débat a démontré que la société civile pouvait apporter des contributions précieuses aux travaux de la Conférence. Il n'est pas surprenant que l'opposition la plus virulente à la participation de la société civile aux travaux de la Conférence émane des États dotés d'armes nucléaires qui ne peuvent résister à un tel examen car ils ne respectent ni leurs obligations ni leurs engagements. En effet, il est étrange que beaucoup de ces mêmes États, si prompts à appuyer la participation de la société civile à d'autres instances multilatérales telles que le Conseil des droits de l'homme lorsque cette participation va dans le sens de leurs intérêts, s'opposent à ce que la société civile participe à la Conférence du désarmement sur les mêmes bases.

En quatrième lieu, le blocage persistant de la Conférence du désarmement, qui est dû principalement à l'absence de progrès sur le désarmement nucléaire depuis plus de trente-cinq ans et aux pratiques discriminatoires dont bénéficient certaines puissances nucléaires, a malheureusement remis en question la pertinence de la Conférence du désarmement. La société civile, impatiente de voir des actes prompts et efficaces en faveur du désarmement nucléaire, a le sentiment que la Conférence du désarmement a perdu sa pertinence et doit être remplacée. Cela augure mal de l'avenir de la Conférence et devrait stimuler chacun d'entre nous. Au lieu de continuer à faire de la Conférence l'otage d'une seule thématique qui n'a qu'une valeur secondaire de non-prolifération, nous devrions envisager sérieusement de redonner vie à la Conférence en engageant un travail de fond sur le désarmement nucléaire. Parallèlement, nous devrions aussi commencer un travail de fond sur les autres thématiques inscrites à l'ordre du jour de la Conférence, à savoir les garanties de sécurité négatives, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et un traité sur les matières fissiles couvrant aussi les stocks existants. Si, comme c'est actuellement le cas, nous ne parvenons pas à un consensus sur l'ouverture de négociations, nous devrons envisager la solution de substitution, qui consisterait à tenir des discussions de fond informelles sur l'ensemble des points de l'ordre du jour qui sont potentiellement porteurs de progrès importants. Ne laissons pas le mieux devenir l'ennemi du bien.

L'absence de progrès dans le traitement de l'ordre du jour de la Conférence ne doit être imputée ni à son règlement intérieur ni à ses méthodes de travail. La Conférence ne fonctionne pas dans le vide. Son blocage est le résultat de réalités stratégiques qui doivent être dépassées si nous voulons la faire sortir de l'ornière. La Conférence du désarmement demeure l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement et son rôle en tant que telle doit être préservé. Telle est la responsabilité collective qui incombe à ses États membres. Ceux qui sont à son service, c'est-à-dire le secrétariat, doivent également jouer leur rôle dans la défense et la protection de son caractère unique.

Lors du Forum de la Conférence et de la société civile, certains États dotés d'armes nucléaires ont affirmé leur attachement indéfectible à la Conférence et mis en garde contre toute critique à son endroit et contre toute manœuvre qui aurait pour but de la fragiliser ou de la remplacer. Nous voyons là un saisissant contraste avec l'empressement dont ses mêmes États ont fait preuve pour établir et rejoindre un groupe d'experts gouvernementaux sur un traité sur les matières fissiles extérieur à la Conférence du désarmement, qui n'a servi qu'à la fragiliser. Ce groupe d'experts gouvernementaux a également créé un précédent laissant entrevoir la possibilité de suivre la même démarche pour les autres thématiques à l'ordre du jour de la Conférence, y compris le désarmement nucléaire. Il a contribué à des initiatives telles que le mouvement créé pour examiner les conséquences humanitaires des armes nucléaires et le groupe de travail à participation non limitée sur le désarmement nucléaire, qui ne peuvent plus être ignorées par les grandes puissances nucléaires.

Nous prenons acte du souhait du Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement de renouveler de tels forums une fois par an. Nous accueillerons avec satisfaction de telles initiatives tant que la Conférence n'aura pas décidé d'accepter un renforcement de la participation de la société civile à ses travaux. Nous espérons que les enseignements et les retours d'expérience à l'issue du forum de la semaine dernière permettront d'améliorer jusqu'à l'organisation même du forum. Un des domaines qui nécessiterait une attention plus soutenue concerne le temps consacré aux débats interactifs et à la possibilité offerte à tous les participants intéressés de contribuer au forum. Il était étrange qu'un forum organisé pour faciliter la participation élargie et sans exclusive aux travaux de la Conférence n'offre même pas à tous ceux qui le souhaitaient la possibilité d'apporter leur contribution.

Nous regrettons vivement que le blocage de la Conférence en soit arrivé à un tel point que même l'infatigable Ligue internationale des femmes pour la paix et la sécurité et son organisation affiliée, Reaching Critical Will, ont décidé de ne plus participer aux travaux de la Conférence. Nous les encourageons à revoir leur décision et à revenir rapidement à la Conférence, car leur contribution a toujours été des plus utiles.

Animée de la ferme conviction que la société civile contribue à enrichir les débats et le travail de fond de la Conférence du désarmement, ma délégation a accueilli avec satisfaction et appuyé le projet de décision soumis par l'Ambassadeur Lomónaco, du Mexique, premier Président de la session de 2015 de la Conférence, concernant l'amélioration de la participation de la société civile. Il est regrettable que cette décision n'ait pu être adoptée en raison des objections de certains États membres. Nous vous prions instamment, Monsieur le Président, de relancer les efforts pour promouvoir une nouvelle décision destinée à permettre à la société civile de participer utilement aux travaux de la Conférence.

Le Président : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la Colombie.

M. Quintana Aranguren (Colombie) (*parle en espagnol*) : puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter et de vous souhaiter le plein succès dans les efforts que vous faites pour faire progresser les travaux de la Conférence du désarmement. Permettez-moi également de remercier la délégation mongole d'avoir établi les trois projets de décision concernant le calendrier d'activités de la Conférence, le rétablissement du groupe de travail informel chargé d'établir un programme de travail robuste dans sa substance et échelonné dans son exécution et l'établissement d'un groupe chargé de définir les méthodes de travail de la Conférence.

La présidence de la Conférence peut toujours compter sur l'engagement de fond, l'appui et l'état d'esprit constructif qui sont caractéristiques de la délégation colombienne depuis qu'elle est devenue membre de cette instance.

Monsieur le Président, dans quelques jours, mon mandat de Représentant permanent de la Colombie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, y compris la Conférence du désarmement, prendra fin, car j'ai été affecté à un autre poste au sein de la diplomatie colombienne. Le moment est donc venu, me semble-t-il, de faire le bilan du travail accompli et de remercier sincèrement nos collègues à la Conférence pour leur appui et leur amitié. Aucune autre instance n'a reçu mission plus complexe que celle qui a été confiée à la Conférence du désarmement. Ceci explique en partie la complexité extrême du processus de négociation à la Conférence. En tout état de cause, la mission qui a été confiée à cette instance n'est rien moins que de sauver l'humanité d'elle-même à travers des traités sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires.

Je partage pleinement la position récemment exprimée par l'Ambassadeur Luiz Filipe de Macedo Soares, Secrétaire général de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui a déclaré que le fait d'imputer le blocage de la Conférence à la Conférence elle-même ne nous conduisait nulle part et nous détournait des débats sur les questions essentielles. Pour cette raison, la Colombie n'écarte aucun moyen susceptible de faire avancer le désarmement et la non-prolifération, que ce soit à travers une approche échelonnée, par des étapes successives ou même dans le cadre d'autres instances agissant parallèlement à la Conférence. Ce qui compte pour mon pays, c'est de parvenir à des résultats concrets qui nous permettront d'assumer nos responsabilités et d'atteindre les objectifs communs qui ont inspiré la création de l'Organisation des Nations Unies. Dans ce contexte, nous sommes favorables à l'idée de mener une réflexion approfondie sur les principales thématiques et les divers points de vue que nous, les États membres de la Conférence, avons récemment examinés à l'occasion du forum informel de la société civile voulu et organisé par le Secrétaire général par intérim de la Conférence, M. Michael Møller. Son initiative et les louables efforts qu'il a déployés pour faire d'un tel forum une réalité, de même que les contributions de fond qui en ont découlé, appellent une reconnaissance particulière. Nous sommes convaincus qu'un examen parallèle des questions de fond et des questions de procédure permettra à la Conférence de surmonter en peu de temps son blocage prolongé.

Il y a quelques jours, le Représentant permanent de la Belgique, l'Ambassadeur Bertrand de Crombrugghe de Picquendaele, s'est exprimé devant la Conférence en sa capacité de président de l'Assemblée des États Parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction pour nous informer des progrès accomplis dans la mise en œuvre de cet instrument. Dans le même esprit, je voudrais vous informer du fait qu'il y a quelques jours, dans le cadre des efforts en cours pour désamorcer le conflit en Colombie et bâtir la confiance, le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont conclu un accord de déminage et de neutralisation qui prévoit l'enlèvement de mines antipersonnel, de dispositifs explosifs improvisés et de munitions non explosées ou restes explosifs de guerre. Aux termes de cet accord, le Gouvernement colombien et les FARC ont demandé à Norwegian People's Aid, organisation de la société civile spécialisée dans le déminage humanitaire, de réaliser et coordonner un projet global de nettoyage et de neutralisation dans le but de restituer officiellement les zones dépolluées aux autorités locales et aux habitants.

Pour nous, l'appui renouvelé de la communauté internationale et, plus particulièrement, des organisations de la société civile spécialisées dans le déminage humanitaire, est essentiel pour atteindre les objectifs définis dans le contexte de l'action antimines. Je ne puis donc quitter Genève sans témoigner de ma gratitude aux pays et aux organisations qui appuient les efforts entrepris pour instaurer et consolider la paix dans mon pays. Je leur demande d'accorder à mon successeur l'appui et le dialogue constructif dont ils m'ont fait bénéficier jusqu'à présent.

Monsieur le Président, j'espère sincèrement que mon successeur aura la satisfaction de participer à une séance de cette instance au cours de laquelle des instruments multilatéraux de désarmement seront à nouveau négociés.

Le Président : Excellence, je vous remercie pour vos aimables paroles. Une deuxième fois, en mon nom personnel et au nom de la Conférence du désarmement, nous vous souhaitons toute la réussite que vous méritez dans vos prochaines fonctions. Je donne la parole à la délégation de l'Afrique du Sud.

Mme Mancotywa-Kumsha (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation tient à vous remercier pour les efforts que vous faites afin de remettre la Conférence du désarmement au travail, et elle tient à vous assurer de l'appui et de la coopération de l'Afrique du Sud, qui souhaite le succès de votre présidence.

Dans ce contexte, l'Afrique du Sud tient à appuyer sans réserve la proposition concernant l'établissement d'un groupe de travail chargé d'examiner les méthodes de travail de la Conférence. Toutefois, ma délégation souhaite soulever certaines préoccupations concernant des aspects des propositions relatives au calendrier d'activités et à la constitution rapide du groupe de travail informel.

S'agissant du projet de calendrier d'activités, l'Afrique du Sud a toujours appuyé les efforts destinés à permettre à la Conférence de reprendre un travail de fond. Comme d'autres délégations, nous considérons qu'il convient avant toute chose qu'à chacune de ses sessions, la Conférence adopte un programme de travail dans le but de commencer un travail de fond. La Conférence a été créée pour mener des négociations multilatérales sur le désarmement, et tout ce qui ne répond pas à cet objectif signifie que la Conférence n'accomplit pas son mandat.

L'Afrique du Sud sait bien qu'un calendrier d'activités a déjà été utilisé dans le passé et elle a appuyé de telles discussions dans l'espoir qu'elles seraient le prélude à l'ouverture de négociations. Nous demeurons toutefois préoccupés par le fait que ces discussions ont été pratiquées de façon répétitive, ce qui pourrait donner l'impression que certains États membres de la Conférence utilisent de tels mécanismes uniquement pour donner l'illusion que la Conférence progresse.

S'agissant du rétablissement du groupe de travail informel, l'Afrique du Sud, s'appuyant sur l'expérience des deux dernières années, doute de l'utilité d'un tel effort. Il est évident que le groupe de travail informel n'a pas été utilisé pour étudier les solutions susceptibles de remettre la Conférence au travail ; il a plutôt, semble-t-il, été utilisé par ceux qui s'opposaient à des progrès sur tel ou tel point de l'ordre du jour pour entretenir de faux espoirs en donnant l'impression que la Conférence faisait quelque chose pour sortir de l'impasse. Tout cela ne nous a pas aidés à sortir de dix-huit années de paralysie, et l'Afrique du Sud, sans aller jusqu'à s'opposer au consensus sur de telles méthodes, propose de faire en sorte que nos efforts tendent à concilier des positions dans le but de commencer un travail de fond.

Le Président : Merci beaucoup. Je donne la parole au représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. Pollard (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à vous remercier, vous et votre équipe, des efforts que vous faites pour trouver un compromis susceptible de permettre à cette instance d'aller de l'avant. Les documents et la décision dont vous nous avez saisis constituent un programme global pour le restant de la session annuelle de la Conférence. Nous sommes en mesure d'accepter en l'état cette décision, qui ouvre trois pistes de travail, et je vous demande instamment de la soumettre pour adoption cette semaine, de sorte que nous puissions, pendant l'intersession, nous préparer aux discussions substantielles sur les thématiques cardinales, le programme de travail et les méthodes de travail que nous tiendrons à notre retour.

Je voulais réagir brièvement à ce qu'a déclaré notre collègue pakistanais concernant le désarmement nucléaire. Je le répète, le Royaume-Uni est engagé en faveur du désarmement nucléaire et n'a pas attendu qu'un processus multilatéral s'amorce pour commencer à désarmer. Il a au contraire pris des mesures unilatérales pour réduire son

arsenal nucléaire. On ne peut pas en dire autant de certains autres, qui semblent se dissimuler derrière l'absence de processus multilatéral sur le désarmement nucléaire pour développer leur arsenal et continuer de produire des matières fissiles. En résumé, nous attendons avec impatience un prochain débat sur ces questions, qui est prévu dans le calendrier d'activités, et nous comptons sur la prompte adoption de la décision que vous nous avez soumise.

Le Président : Merci, Excellence. Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis d'Amérique.

M. Buck (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, qu'il me soit permis de vous féliciter d'avoir accédé à cette importante fonction, de vous remercier de votre dynamisme et de vous assurer du plein appui de ma délégation.

Je voudrais également, au nom de ma délégation, réagir brièvement à la déclaration de l'Ambassadeur du Pakistan et dire simplement que nous n'approuvons pas et n'acceptons pas votre description du processus échelonné de désarmement. De notre point de vue, l'histoire du désarmement nucléaire montre que chacune des étapes que nous avons franchies a contribué à créer les conditions et susciter l'élan requis pour franchir les étapes ultérieures. Démontrant leur bonne foi et leur volonté de transparence en ce qui concerne leurs programmes nucléaires, les États-Unis ont révélé les détails de leurs stocks d'armes nucléaires et, comme nous l'avons indiqué lors de la session de 2014 du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2015, le nombre total d'ogives nucléaires en notre possession a été diminué de plus de 80 % depuis que le Traité est entré en vigueur.

Autre exemple concret de processus échelonné de désarmement, plus de 1 200 ogives nucléaires ont été démantelées depuis 2009. Ce processus est en cours et se poursuit jour après jour.

Le Président : Je vous remercie. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole avant que je suspende la séance formelle ? Je donne la parole au représentant du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier mes collègues représentants des États-Unis et du Royaume-Uni d'avoir répondu à certains des points que j'ai soulevés dans ma déclaration de ce matin.

Je crois que la première chose qu'il convient de reconnaître est que dans ma déclaration, j'ai exprimé le point de vue d'un certain nombre de représentants de la société civile, un point de vue que nous partageons également pleinement. La position que j'ai présentée n'était donc pas uniquement la position pakistanaise. Tous ceux qui ont participé au Forum Conférence du désarmement et de la société civile n'auront pas oublié qu'un certain nombre de représentants de la société civile ont abordé les questions que j'ai moi-même soulevées dans ma déclaration. Il s'agit d'une opinion partagée par la population en générale, à l'extérieur de cette salle, une opinion que nous devrions par conséquent considérer avec le plus grand sérieux. Il ne s'agit pas de me convaincre moi-même ou de convaincre ma délégation de cette position ; il s'agit de l'opinion de la population, non seulement dans mon pays, mais aussi dans les autres pays, qui est fermement convaincue de la nécessité d'un désarmement nucléaire. Il n'est pas utile de souligner qu'un certain nombre de personnalités éminentes issues de plusieurs gouvernements et administrations se sont unies pour réclamer un « zéro global ». Ce sont des personnalités responsables.

Force est donc d'admettre les réalités suivantes :

1. L'opinion publique internationale est favorable au désarmement nucléaire ;

2. Elle n'est pas convaincue que les mesures prétendument échelonnées ont contribué au désarmement nucléaire ni même à rendre notre monde plus sûr ; et, enfin,

3. S'il est certain que des réductions d'armes et de leurs vecteurs ont été réalisées, une prolifération verticale a aussi été organisée parallèlement. Le résultat est donc le même.

S'agissant de l'autre point soulevé par notre collègue britannique, dont je suppose qu'il était une allusion indirecte au développement des matières fissiles par le Pakistan, nous sommes prêts, je l'ai toujours dit, à prendre part à des négociations sur les matières fissiles qui, outre qu'elles mettraient fin à la production future de matières fissiles, traiteraient aussi la question des stocks existants, car du fait de l'existence de milliers de tonnes de matières fissiles, il serait inutile de mettre fin à la production future sans y intégrer les stocks existants.

Nous ne nous dissimulons pas derrière la paralysie de la Conférence, et nous ne cherchons pas à bloquer la Conférence. Nous sommes en réalité disposés à négocier, dans le cadre de la Conférence, un traité sur les matières fissiles qui prenne en compte toutes les matières fissiles, production future et stocks existants. Si nous avons la garantie de pouvoir négocier un tel traité, nous sommes prêts à commencer dès aujourd'hui.

Le Président : Je donne la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je serai très bref. La position de la Fédération de Russie concernant le désarmement nucléaire, les garanties de sécurité négatives et un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles est bien connue, et je n'ai nullement l'intention de la répéter en détail ici, car cela n'est pas nécessaire.

Je voudrais poser une question au Président. Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous préciser si vous prévoyez de consacrer du temps, en séance formelle ou informelle, à l'examen des résultats de la séance qui a réuni la Conférence du désarmement et les représentants de la société civile ?

Le Président : S'il n'y a pas de demande de parole, je suspens à présent la séance officielle pour pouvoir continuer en séance informelle avec un échange de vues sur les documents qui vous ont été soumis.

La séance est suspendue à 10 h 40 ; elle est reprise à 12 h 25.

Le Président : La séance plénière est reprise. La présidence marocaine va reprendre ses consultations avec l'ensemble des États et réitère sa demande pressante à toutes les délégations qui ont des observations et des commentaires à faire pour améliorer les projets − toute action humaine est perfectible −, et j'espère que nous allons tous nous mobiliser pendant cette intersession pour dégager un consensus qui nous permettra, à la deuxième partie de la présidence marocaine, de revenir avec des propositions qui prennent en considération l'ensemble des préoccupations et des remarques des États membres.

Je vous remercie tous. Avant de lever la séance, est-ce qu'une délégation souhaite prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas, je lève donc la séance et vous remercie.

La séance est levée à 12 h 30.